Le Conseil des Etats lève le frein aux dépenses

Le projet d'acquisition de 22 avions de combat Gripen vient de franchir un nouvel obstacle. Le Conseil des Etats a autorisé un crédit de 3,1 milliards de francs, cette fois en levant le frein aux dépenses à une majorité qualifiée.

18.09.2013 | Communication DDPS

Mercredi matin, le projet d'acquisition des 22 avions de combat suédois Saab Gripen a définitivement passé l'étape du Conseil des Etats, en deuxième session. Par 27 voix contre 17, la Chambre haute a, cette fois-ci, également levé le frein aux dépenses. On se souvient qu'en mars déjà, le sénat avait approuvé l'achat par 22 voix contre 20 et une abstention, et qu'ensuite, au moment de voter le programme d'armement 2012, il avait refusé de lever le frein aux dépenses (cf. explication ci-après). La majorité qualifiée, impérative, avait en effet été manquée à une voix près, par 23 voix contre 19.

Divergences éliminées

La décision du Conseil des Etats met fin au processus d'élimination des divergences. Le Conseil national a voté mercredi passé un crédit de 3,1 milliards de francs pour l'acquisition de l'avion de combat. Un vote final aura lieu dans les deux chambres le 27 septembre ; il portera sur le programme d'armement 2012 et sur la loi relative au Fonds Gripen. Une majorité simple suffit dans les deux cas.

Prochaine étape : le peuple

Le Parti socialiste, les Verts et les Vert'libéraux ont annoncé un référendum. Si 50 000 signatures sont réunies dans les cent jours, le peuple se prononcera en mai ou en septembre 2014.

Le frein aux dépenses

Ce mécanisme sert à imposer une certaine discipline en matière de budget. Il s'applique aux nouvelles dépenses uniques de plus de 20 millions de francs ainsi qu'aux nouvelles dépenses périodiques de plus de deux millions de francs. Lever le frein aux dépenses nécessite de réunir dans les deux chambres une majorité qualifiée : non seulement la majorité des voix des parlementaires présents, mais aussi la majorité des voix possibles. Il faut donc obtenir 101 voix au Conseil national et 24 au Conseil des Etats.